

# Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité CACES® / Recommandation R489 catégorie 3

Certifié par l'INRS, échéance le 31-10-2029

Télécharger la grille tarifaire

## Durée :

2 à 3 jours

## Date(s) :

Moirans : 27 au 29 mai ; 15 au 17 juin 2026

## Délais d'accès :

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant le début de la formation

## Tarifs :

Consulter la grille tarifaire.

## Organisation :

Interentreprises

## Modalités d'accès :

- Avoir 18 ans minimum
- Être muni des EPI obligatoires

Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral  
(recours à un traducteur interdit)

## Validation :

Certificat de réalisation

## Diplôme(s) et ou qualification(s) :

CACES® Cat 3 (RS5054) Chariots  
élévateurs frontaux en porte-à-faux  
Certifié par la CNAM (Date de décision le  
31/10/2024)

## Les + de la formation

- Une formation habilitante reconnue dans tous les secteurs d'activité
- Une formation théorique complète ainsi que des mises en situation pratique réelles
- Groupe de maximum 6 personnes

## Méthodes et moyens pédagogiques :

Formation active et participative s'appuyant sur des exemples issus de l'entreprise, pratique de la manutention sur le ou les chariots.

Outils : livret de formation, chariots, palettier, charges, plans inclinés, camion ou autre équipement permettant l'évolution sur plan incliné, le chargement latéral, salle équipée de vidéoprojecteur

## Intervenants :

Professionnels expérimentés dans le domaine industriel et évalués annuellement

## OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

**Conduire et utiliser un chariot automoteur à conducteur porté en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes, aussi bien théoriques (de 1 à 8) que pratiques (de 9 à 11) :**

- 1 • Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, ..).
- 2 • Connaître la technologie des chariots utilisés, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements interchangeables potentiels ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction.
- 3 • Identifier les différents types de chariots, leurs caractéristiques et leurs capacités.
- 4 • Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
- 5 • Connaître et maîtriser les conditions de stabilité des chariots pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
- 6 • Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté.
- 7 • Savoir exploiter les chariots de manutention à conducteur porté (identification des charges, dispositifs de réglage des sièges, freinage, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).
- 8 • Connaître et effectuer les vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
- 9 • Réaliser les prises de poste et les vérifications du chariot.
- 10 • Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite et de chargement du chariot de manutention à conducteur porté, ainsi que la montée/descente en sécurité de celui-ci.
- 11 • Vérifier l'état du chariot (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

## PROGRAMME

**Situer le rôle des instances et répertorier les obligations que lui impose la réglementation :**

- La réglementation et la recommandation R489
- Le rôle des différentes instances internes et externes
- Les devoirs du fabricant, les organismes de contrôle technique et les vérifications obligatoires
- Droit et responsabilité du cariste, de l'employeur, le droit d'alerte et de retrait
- Les enjeux prévention liés à la conduite de chariot : statistiques et coûts d'accidents du travail

**Identifier les principaux organes et équipements du chariot pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort :**

- Les catégories de chariots, leurs caractéristiques fonctionnelles, et leurs limites d'utilisation
- Les organes de service et dispositifs de sécurité, les équipements adaptables au chariot
- Les paramètres influençant la stabilité du chariot et sa distance de freinage
- Les vérifications à la prise de poste, les vérifications journalière, hebdomadaire et les opérations de maintenance de 1er niveau

# Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité CACES® / Recommandation R489 catégorie 3

Certifié par l'INRS, échéance le 31-10-2029

## Expliciter et justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre lors de l'utilisation du chariot :

- L'identification des risques liés à l'opération de manutention
- Les principaux facteurs d'accidents pouvant se produire lors de l'utilisation d'un chariot
- Les dispositifs de protection du conducteur sur le chariot
- Les pictogrammes et les panneaux de signalisation routière
- Les risques liés à la mise en œuvre de différents carburants ou des équipements électriques dont est équipé le chariot
- Les symboles des produits dangereux, les risques liés à leur manutention et leur stockage
- Le plan de circulation ou le protocole de sécurité
- L'interdiction liée au transport ou à l'élévation de personne

## Réaliser les opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en œuvre du chariot :

- La vérification de l'adéquation du chariot à l'opération de manutention à réaliser : adaptation à la charge et aux conditions prévues de manutention
- La réalisation des opérations de prise de poste, de fin de poste et de maintenance de 1er niveau
- La conduite du chariot : à vide, en charge, en marche arrière et avant, en virage
- L'opération de manutention, selon la catégorie de chariot :
  - Prendre et déposer une charge au sol
  - Effectuer la mise en stock et le déstockage à tous les niveaux d'un palettier
  - Effectuer le gerbage et le dégerbage en pile
  - Assurer depuis le sol le chargement et le déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque
  - Assurer le chargement et le déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière à partir d'un quai
  - Effectuer la prise, la dépose et le transport d'une charge longue/volumineuse

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Une épreuve théorique et une épreuve pratique